

MESSAGE

CAMBLANES
ET MEYNAC

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE CAMBLANES ET MEYNAC - NOVEMBRE 2023 - NUMÉRO 87

TRAVAUX

Planification et
économies d'énergie

PAROLE D'ÉLU

Ludovic Bonnayze,
adjoint à l'urbanisme

À L'AFFICHE

Bourse aux jouets,
marché de Noël... vos
prochains rendez-vous

ENVIRONNEMENT
DÉCHETS MÉNAGERS
L'AFFAIRE DE TOUS



Portfolio

Retour en images sur les temps forts du dernier trimestre.



■ 27 ans que le Tour de France n'avait pas traversé notre commune ! Le vendredi 7 juillet, pour l'étape Mont de Marsan - Bordeaux, il y avait foule sur les bords de la D10 pour découvrir la Caravane du Tour et encourager les coureurs qui ont traversé la commune à pleine vitesse. Une très belle ambiance, un public familial et patient, le tout sous un soleil de plomb !



■ Le samedi 8 juillet, Camblanes et Meynac n'avait rien à envier à la Scala de Milan avec un récital lyrique d'exception donné dans l'église Sainte-Eulalie dans le cadre du Festival "Les Lyriques". Des interprétations magistrales et un immense bravo aux artistes présents pour l'émotion procurée, la qualité et l'intensité de leurs productions, sous la houlette d'André Paris.



■ Beau succès pour le forum des associations et des acteurs économiques de la commune qui s'est déroulé le 2 septembre sous le soleil et la bonne humeur dans la cour de l'école élémentaire. Une trentaine d'associations (sport, culture, musique, loisirs...) et une dizaine d'entrepreneurs ont pu ainsi présenter leurs activités et leurs services.



■ L'automne annonce le retour des bourses aux vêtements. Une nouvelle fois, les bourses enfants/ados du 28 septembre au 1^{er} octobre et adultes du 12 au 15 octobre, ont connu une très forte affluence avec une offre de vêtements record ! Un grand bravo à toute l'équipe des bénévoles et à leur responsable, Monique Chataignat, pour la parfaite organisation de ces bourses aux vêtements.



■ On l'attendait avec impatience ! La 1^{ère} édition du challenge interclubs de la commune s'est déroulée le dimanche 17 septembre à la plaine des sports. Et pour une première, le succès a été au rendez-vous avec 7 clubs sportifs partenaires : le Tennis Club des Portes de l'Entre-deux-Mers, Camblanes Running, le Stade Camblanais Pétanque, Danse et Vous 33, le Blason des Portes de l'Entre-deux-Mers (Tir à l'Arc), le Football Club des Portes de l'Entre-deux-Mers et la section Badminton du FEPC. Près d'une cinquantaine d'adhérents de ces clubs rejoints par plusieurs conseillers municipaux, dont le maire Jean-Philippe Guillemot, étaient présents. Félicitations à l'équipe "Allez les bleus", composée par Thierry, Arthur, Patrick, Augusto, Eric et Hubert, qui remporte cette première édition !



■ Salle comble à la médiathèque municipale le 14 octobre pour l'accueil du photographe voyageur et enfant du pays Lucas Lepage, venu présenter son dernier ouvrage "Bivouacs autour du monde". Un voyage dans quelques-uns des plus beaux endroits de notre planète. Cette animation s'inscrivait dans le programme de "VitaBIB", festival des bibliothèques des Portes de l'Entre-deux-Mers qui dure jusqu'à fin novembre.

2

sommaire

MESSAGE - NOVEMBRE 2023 - N° 87

■ PORTFOLIO.....2 <i>Les événements de l'automne.</i>	■ AU FIL DE L'INFO.....10-11 <i>Les informations municipales.</i>
■ RESTAURATION.....4 <i>Départ de Corinne Chusseau.</i>	■ ACTION SOCIALE.....11 <i>Un registre à votre disposition.</i>
■ TRAVAUX.....5 <i>Planification et économies d'énergie.</i>	■ À L'AFFICHE.....12 <i>Les grands événements culturels et festifs.</i>
■ DOSSIER.....6-7 <i>Déchets ménagers, l'affaire de tous.</i>	■ MÉDIATHÈQUE.....13 <i>VitaBib, le festival des médiathèques.</i>
■ PAROLE D'ÉLU.....8 <i>Ludovic Bonnayze, compétence, transparence, exigence.</i>	■ ASSOCIATIONS.....14-15 <i>L'actualité des acteurs associatifs.</i>
■ ÉCONOMIE LOCALE.....9 <i>L'actualité économique de Camblanes et Meynac.</i>	■ AGENDA.....16 <i>Les prochains événements sur la commune.</i>



Directeur de la publication : Jean-Philippe Guillemot ● Commission communication : Alain Monget, Marie-Line Micheau-Héraud, Sylvette Moufflet, Marie-Ange Rey, Pierre-Edouard Campos, Benoît Perret ● Conception, rédaction, photos : Cyril Kerforn, Sarah Mokni, Agence Sapiens ● Création graphique : Cyril Kerforn, Agence Sapiens ● Impression : Korus ● Document édité à 1 600 exemplaires ● Contact : mairie de Camblanes et Meynac ● Tél : 05.57.97.16.90 ● Magazine imprimé sur papier 100 % recyclé.



sommaire



C hères et chers Camblanais et Meynacais, chers amis,
Force est de constater que l'actualité internationale et nationale ne cesse de se dégrader et contribue à alimenter une ambiance anxiogène, renforcée par l'arrivée de l'automne.

Il est parfois compliqué de prendre de la distance face à cette actualité, notamment quand la République est attaquée au cœur de ce qu'elle a de plus cher : son école.

On ne soulignera jamais assez combien **l'éducation, l'accès aux savoirs, à la culture et à l'éveil des consciences** sont les meilleurs atouts pour lutter contre l'obscurantisme, la violence et la haine. Je

veux réaffirmer ici **notre attachement et notre soutien indéfectible à l'école de la République.**

À Camblanes et Meynac, nous ne cessons de travailler pour donner aux enfants de la commune, les meilleures conditions d'enseignement possibles. La rentrée 2023 s'est d'ailleurs parfaitement déroulée, grâce à **l'engagement commun de nos enseignants, de l'équipe éducative, de nos agents et de l'ensemble des élus municipaux.**

Je profite de ces quelques lignes pour saluer le départ à la retraite de Corinne Chusseau, qui a accompagné les enfants de la commune au restaurant scolaire pendant 35 ans. Elle a préparé, avec son équipe, les repas de deux générations de Camblanais et Meynacais ; elle leur a donné sa passion de la bonne cuisine, du goût et des saveurs. Merci à toi Corinne !

Si l'éducation est une priorité, nous sommes actifs sur bien d'autres sujets, nombreux et techniques. Celui du **Plan Local d'Urbanisme** est un travail complexe, mais stratégique pour l'avenir de la commune. Ce futur PLU, en cours de rédaction, sera bien plus exigeant afin de protéger notre commune des dérives de l'urbanisation et d'être en conformité avec les nouvelles lois en vigueur, notamment les objectifs à atteindre dans le cadre du Zero Artificialisation Nette des sols (ZAN).

Conserver les charmes de notre commune est le fil rouge de notre action. Avec le Conseil municipal, notre volonté est de préserver notre cadre de vie, nos paysages, cet esprit village propre à Camblanes et Meynac, nos commerces et nos associations dynamiques, tout en contribuant à faciliter leur développement. C'est un travail de longue haleine et de l'ombre, et je veux saluer l'action de l'ensemble des mes collègues élus qui se dévouent au quotidien pour réussir cette ambition collective.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro de MESSAGE et je vous donne rendez-vous avec plaisir sur les nombreuses manifestations et animations qui vont nous amener collectivement vers les fêtes de fin d'année.

Jean-Philippe Guillemot
Maire de Camblanes et Meynac
Vice-Président de la Communauté de
communes des Portes de l'Entre-deux-Mers.



Restauration scolaire

DÉPART DE CORINNE CHUSSEAU UNE TRANSITION EN DOUCEUR

CORINNE CHUSSEAU, RESPONSABLE DU RESTAURANT SCOLAIRE DEPUIS 35 ANS, A PRIS UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE ET LAISSE DERRIÈRE ELLE UNE ÉQUIPE SOUDÉE. REPORTAGE À LA “CANTINE” DE CAMBLANES ET MEYNAC, OÙ SE JOUE L'ÉDUCATION AU GOÛT ET À LA BONNE ALIMENTATION.

La rentrée 2023 a eu lieu dans une ambiance chaleureuse, avec une grande célébration autour de Corinne Chusseau, responsable du restaurant scolaire, qui est partie à la retraite. Un moment émouvant qui témoigne de son engagement passionné dans son métier et d'une cohésion d'équipe unique.



LE COLLECTIF AU SERVICE DES ENFANTS

Depuis 1988, Corinne était très proche des élèves et du personnel de l'école. Passionnée de cuisine, sensible à la protection de l'environnement et à l'utilisation de bons produits, c'est

avec conviction qu'elle a mené, aux côtés de la municipalité différents projets :

- mise en place des démarches qualité, approvisionnement et collaboration avec les producteurs locaux et bio ;
- valorisation des produits de saison ;
- éducation au goût.

Depuis deux ans la nouvelle démarche “antigaspillage au restaurant scolaire” et la sensibilisation au tri des déchets, engagées en parallèle portent leurs fruits.

Marie-Line Micheau-Héraud, 1^{ère} adjointe en charge des affaires scolaires, se félicite du bilan. « *Sur les pesées à la semaine nous observons 15% de gaspillage* » précise l'élue. « *La démarche a toujours été portée par l'équipe toute entière. Corinne avait cette manière d'associer chacun au même niveau, quelle que soit sa fonction et cette capacité à fédérer et c'est un atout majeur* ».

UNE NOUVELLE ÉQUIPE FORMÉE ET ENGAGÉE

Aujourd'hui, c'est en toute confiance que le témoin est passé à Nathalie Cott, qui travaille aux côtés de Corinne depuis 13

ans. À 51 ans, Nathalie est ravie et sereine dans la prise de ses fonctions. « *Nous avons été un binôme très soudé et elle m'a transmis tout son savoir-faire et sa vision collective du travail* », témoigne Nathalie. La nouvelle responsable est désormais en charge de préparer les menus en lien avec une diététicienne, de passer les commandes auprès des fournisseurs et de coordonner les actions au sein du restaurant scolaire. « *Nous continuons le travail initié par Corinne* », ajoute Nathalie.

« *Des élèves ambassadeurs “anti-gaspi” seront bientôt nommés pour sensibiliser les petits au gaspillage, car nous avons à cœur de préserver le lien et la discussion avec les enfants* ». Nathalie se réjouit de pouvoir faire la cuisine pour eux, de les voir découvrir de nouvelles saveurs tout en prenant du plaisir. « *Quand ils nous disent que c'est bon, c'est notre plus grande récompense* », conclut-elle.

UNE PAUSE MÉRIDIENNE PLUS SEREINE

La plupart des élèves scolarisés à Camblanes et Meynac déjeunent au restaurant scolaire : 210 élèves sur les 221 inscrits à l'école élémentaire et 118 élèves de maternelle sur les 122 inscrits. Cela fait du monde à encadrer lors de la pause méridienne. Consciente du fait qu'il s'agit d'un moment clé de la journée pour les enfants, la municipalité propose depuis deux ans, de nombreux ateliers sur ce temps-là. Les intervenants sont des animateurs qui travaillent aussi à l'accueil périscolaire et qui sont sur ces temps là recrutés pour la mairie. « *Ce sont des jeunes gens très dynamiques et professionnels qui connaissent bien les élèves, les enseignants et le personnel du restaurant scolaire* », explique Marie-Line Micheau-Héraud. « *Cela permet de créer du lien en continu avec les enfants et les équipes éducatives* ».

Jeux collectifs, jeux de société, jeux libres ou moments de lecture, permettent des temps de pause méridienne plus sereins et ce, pour le bien-être de toutes et tous. ■

PLANIFICATION ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIE : FOCUS SUR LES TRAVAUX

LA REFONTE DE L'AVENUE GUY TRUPIN ET DU PARVIS DE LA SALLE POLYVALENTE MOBILISE LES ÉLUS ET LES AGENTS. LE DÉBUT DES TRAVAUX EST ESPÉRÉ POUR LE 1^{ER} SEMESTRE 2024. EN PARALLÈLE, LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA COMMUNE SE POURSUIVENT, SANS OUBLIER LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE.



La réfection du parvis de la salle polyvalente, initialement prévue en dernier dans le phasage des travaux de réhabilitation de l'avenue Guy Trupin, sera finalement réalisée en premier.

Objectif : donner une vraie dimension conviviale, écologique, paysagée et pratique permettant de retrouver les qualités d'usage de l'espace public en lien avec le cadre de vie des habitants.



La création du cheminement le long de la RD10, franchira le ruisseau du Rébédech.

Les travaux de l'avenue Guy Trupin débuteront finalement en 2024, avec une révision complète du phasage du chantier. « *Nous avons pris du retard pour diverses raisons* » explique Philippe Guais, adjoint en charge des bâtiments et des travaux. Plusieurs réunions ont, en effet, eu lieu à la mairie en septembre et en octobre pour réorganiser les travaux.

Objectif : prioriser la phase 3, celle qui concerne la réfection du parvis de la salle polyvalente, pour paysager, arborer et désimpermeabiliser cet espace, qui rassemble à la fois les parents, puisque situé entre les deux écoles, mais également un lieu festif lors des manifestations, créant ainsi une véritable place de village.

UN CHEMINEMENT PIÉTON LE LONG DE LA D10

Depuis plusieurs années, la municipalité réitère ses demandes auprès du Département pour la création d'un cheminement doux et sécurisé le long de la D10, notamment à partir du chemin du Calvaire pour relier Latresne.

« *Le Département a accédé à notre demande et va donc financer et créer cette voie douce jusqu'à l'aire de covoiturage et ses deux arrêts de bus. Les piétons, notamment les lycéens scolarisés à Camblanes et Meynac, les vélos et les familles avec les poussettes seront protégés* »,

commente l'élu. Ce chemin fera 1,40 m de large, avec une bordure haute. En complément des travaux, la commune va créer une passerelle, dissociée de la route, au-dessus du ruisseau du Rébédech. Les travaux ont débuté durant les vacances d'automne.

POURSUIVRE LE TRAVAIL SUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Suite aux études sur l'empreinte carbone des bâtiments et au diagnostic énergétique réalisé en 2022, la commune poursuit son travail afin de **réduire sa facture et préserver l'environnement**.

Après la mairie, c'est à l'école que les travaux se sont concentrés cet été, avec la reprise de l'isolation des plafonds à la maternelle, ainsi que l'isolation des combles des classes 4-5-6 et 7 de l'école élémentaire.

« *Toujours en matière d'économies d'énergie, nous avons ajouté des robinets thermostatiques sur les radiateurs, là où c'était nécessaire. Les personnels de la mairie ou éducatifs ont été sensibilisés à ce sujet* », ajoute Philippe Guais.

D'autres travaux (étanchéité, isolation) ont été réalisés à la salle polyvalente. Enfin, un éclairage LED a été installé au boulodrome, toujours dans le souci de réduire la facture énergétique et le bilan carbone. ■



LE PARCOURS SANTÉ PREND VIE À LA PLAINE DES SPORTS

Les 11 agrès du parcours santé sont opérationnels. Ils ont été installés mi-octobre sur un chemin aménagé dans le sous-bois (600 mètres), sur le site de la plaine des sports, en complémentarité avec les activités sportives présentes sur le site. Un coin agréable, préservé où il fait bon faire du sport. Le parcours est en accès libre et ouvert à tous. Les sportifs peuvent y travailler le haut et le bas du corps, et les clubs peuvent s'en servir pour leur échauffement.

Environnement

DÉCHETS MÉNAGERS, L'AFFAIRE DE TOUS

LES DÉCHETS MÉNAGERS SONT AU COEUR DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET ÉCONOMIQUES POUR LES COLLECTIVITÉS. LE SEMOCTOM, QUI GÈRE LES DÉCHETS À CAMBLANES ET MEYNAC, EST ENGAGÉ DANS UN GRAND PLAN VISANT À RÉDUIRE LEUR QUANTITÉ SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE. UN PARI AMBITIEUX QUI DOIT IMPLIQUER LA POPULATION DANS SON ENSEMBLE.

100 kilos ! Voici l'objectif du SEMOCTOM à l'horizon 2030, en matière de réduction des déchets produits par habitant. Un chiffre qui représente un peu plus d'un tiers du volume de déchets que les administrés jettent en moyenne chaque année dans leurs différents bacs (noir et jaune) et dans les points d'apport volontaire, soit 294 kilos en 2022.

Un plan ambitieux donc, appelé **En100ble**, qui va mettre à contribution la population de Camblanes et Meynac ainsi que celle des 84 autres communes du syndicat (115 000 habitants).

« L'enjeu est de taille ! Même si les Camblanais et Meynacais ont fait des efforts ces dernières années en triant mieux et que la production de déchets par habitant a baissé, la quantité totale s'accroît, le tout dans un contexte environnemental sensible et avec des coûts de traitement eux aussi en augmentation », explique Alain Monget, adjoint au maire de Camblanes et Meynac et délégué de la commune au sein du SEMOCTOM.

Concrètement, malgré les efforts entrepris, la production de déchets sur le territoire reste au-dessus des seuils fixés par la réglementation.

Par ailleurs, la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) qui augmente un peu plus chaque année, va accroître la pression sur le SEMOCTOM et les habitants de son territoire. Il devient donc urgent d'agir et c'est ce que fait le syndicat avec son plan d'actions En100ble.

MIEUX CONSOMMER ET DONC MIEUX TRIER

Pour réussir ce challenge, le syndicat souhaite pousser à la réduction globale des déchets :

- **moins de déchets du quotidien**, c'est-à-dire ce qui va dans les poubelles noires et jaunes, ainsi que le verre ;
- **moins de déchets occasionnels** qui vont en déchèterie.

Le premier point est celui qui va avoir le plus d'incidence dans les usages du quotidien.

Trois axes de travail et de communication vont être développés par le SEMOCTOM.

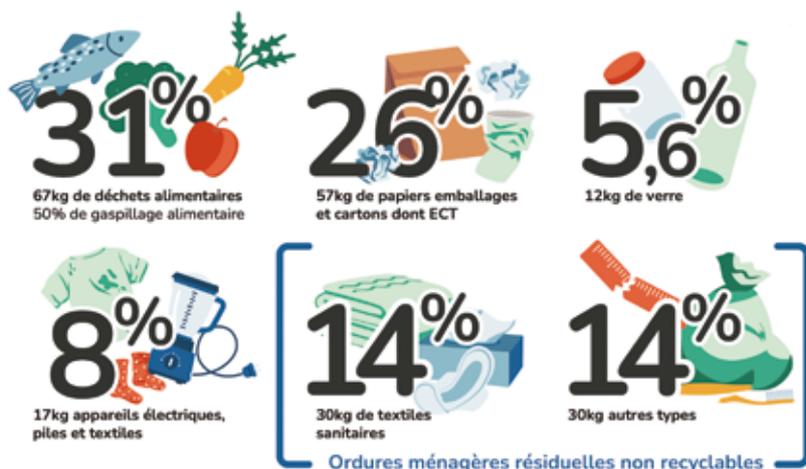


Illustration : collectif Cosme.

DE QUOI EST COMPOSÉE NOTRE POUBELLE NOIRE ?

Il y a encore 31% de déchets alimentaires, 27% de papiers et emballages, 5,6% de verre, 5,4% d'apports en déchèterie et 2,5% de textiles, qui sont jetés avec les ordures ménagères*. Si le tri était bien réalisé, il ne devrait rester que 61 kg/habitant d'Ordures Ménagères Résiduelles (72% en moins).

* Ces chiffres datent de l'été 2022.

1 PRIORITÉ AU COMPOSTAGE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

- former et équiper gratuitement les foyers pour développer le compostage à faire chez soi ou en collectif (distribution de composteurs individuels au 2^{ème} semestre 2024 et 1^{er} semestre 2025).
- créer des points de collecte pour trier le complément.

2 UN TRI SIMPLIFIÉ

Le bac jaune accueille désormais tous les papiers et les emballages et ce depuis le 1^{er} janvier 2023. Et c'est d'ores et déjà 10% de plus qui ont pu être collectés depuis le début de l'année grâce à vos efforts. Bon à savoir : n'emballiez pas vos emballages... déposez les séparément dans le bac jaune.

3 AUGMENTER LA COLLECTE DU VERRE

Densifier la présence de bornes à verre. Il reste encore 12 kg d'emballages en verre dans la poubelle grise.

Quand toutes ces solutions de tri et de proximité auront été déployées sur le territoire et lorsque les habitants auront adapté leurs comportements, **un nouveau schéma de collecte sera adopté mi-2025 avec :**

- un ramassage des points de collecte des déchets alimentaires toutes les semaines,
- une collecte des ordures ménagères résiduelles (bac gris ou bordeaux) tous les 15 jours, comme pour le bac de tri jaune dont la fréquence de collecte restera inchangée.

En parallèle, le SEMOCTOM veut aussi réduire la quantité de déchets amenée en déchèterie en travaillant avec la population afin de **valoriser le tri et le réemploi**, en développant le broyage au niveau des communes (une aire va ouvrir prochainement à Camblanes et Meynac) et en limitant progressivement l'accès aux déchèteries d'ici 2027. Une première échéance sera pour l'année prochaine avec un réajustement des seuils à 18 passages et/ou 1800 kg. ■

Bon à Savoir!

3 QUESTIONS À : ÉLODIE BITTARD DIRECTRICE DU SEMOCTOM

Dans quel contexte travaille le SEMOCTOM aujourd'hui ?

Le contexte est extrêmement contraint : augmentation des coûts, des prix du carburant et des matières premières, accélération des exigences réglementaires et environnementales, conjuguées à une attente grandissante des habitants en quête de solutions environnementales.

Dans le même temps, les recettes, en particulier de revente de matériaux, sont en baisse et de manière importante. C'est pour éviter une augmentation exponentielle de la fiscalité que les efforts doivent porter sur la réduction des déchets et donc la maîtrise des dépenses.

Comment pensez-vous obtenir l'adhésion de la population ? Quels sont les freins ?

Le projet **En100ble** a été élaboré après 24 mois de consultation avec un panel de citoyens et les élus locaux. Les élus du SEMOCTOM ont respecté les lignes rouges dressées par les habitants lors de cette concertation. Le déploiement d'En100ble se fera sur le terrain, au contact des habitants, pour les rencontrer, les informer et les équiper gratuitement. Les freins sont ceux du changement, mais au final, la collecte des déchets (ordures ménagères et tri) reste en porte à porte. La fréquence change, mais le service est là, et nous apportons des solutions de facilité.

Si les efforts sont menés, la facture peut-elle baisser ?

Il n'est pas possible de répondre aussi simplement. Si nous réussissons collectivement, les augmentations seront amorties et la fiscalité devrait se stabiliser. Il reste encore plus de 70% de déchets des ordures ménagères qui devraient être triés et recyclés. Pour aller plus loin, il faudrait diviser par deux le tonnage des déchets. C'est un défi collectif et c'est bien l'ambition d'En100ble.

7

LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

POUR LE VERRE : 7 points d'apport, dans le centre-bourg, aux lotissements L'Enclos et Montichamp, à la plaine des sports de La Lande (entrée terrain de football), dans la Zone d'Activités de Port Neuf (chemin de Seguin) et à la Zone d'Activités des Platanes, et deux nouveaux, l'un en face de la maison des associations le long du cimetière, l'autre au lotissement Damluc.

POUR LES VÊTEMENTS : Zone d'Activités des Platanes et route de la Lande (entrée de la plaine des sports).

POUR VOS DÉCHETS VERTS : vous pouvez prendre rendez-vous avec l'association R.E.V (Régie Environnement Valorisation) - prestation payante (50% de crédit d'impôt).

BIO-DÉCHETS : si vous avez un jardin, vous pouvez vous procurer un composteur gratuit auprès du SEMOCTOM. Se renseigner des disponibilités en contactant les services du SEMOCTOM (05.57.34.53.20).





LUDOVIC BONNAYZE

Compétence, transparence, exigence...

À LA TÊTE DE LA DÉLÉGATION URBANISME, LUDOVIC BONNAYZE TRAVAILLE DE CONCERT AVEC TOUTE L'ÉQUIPE MUNICIPALE POUR ASSURER UNE MISSION EXIGEANTE. DANS UN TERRITOIRE SOUS PRESSION FONCIÈRE ET EN MUTATION, LE TRAVAIL NE MANQUE PAS. RENCONTRE...

8

Depuis le début du mandat, votre deuxième en tant qu'élu, le maire, Jean-Philippe Guillemot, vous a confié la commission urbanisme. Quel est votre rôle ?

Il s'agit d'une délégation assez technique avec de multiples champs que sont l'urbanisme, les normes techniques de construction et l'environnement, le tout avec une connaissance fine de la commune. Si je suis toujours directeur des ressources humaines dans une collectivité, j'ai été formé en tant que juriste spécialisé en droit de l'urbanisme et de la construction. C'est un univers dans lequel je me sens à l'aise.

Mon rôle est de veiller au respect de l'urbanisme à Camblanes et Meynac et d'accompagner les habitants dans leurs travaux, en étant ouvert et transparent avec eux, comme le souhaite la municipalité.

Concrètement, comme cela se traduit-il sur le terrain ?

Nous avons souhaité faire preuve de pédagogie face à une matière, l'urbanisme, qui n'est pas forcément très accessible. Cela nous a permis d'informer la population sur des thèmes bien précis : comment faire une déclaration préalable de

travaux, la différence avec un permis de construire, comment préparer les chantiers, etc... Notre but est de faire comprendre aux habitants les enjeux urbanistiques et les règlements en vigueur.

Avec Charlotte Maenc, responsable de l'urbanisme à la mairie, nous faisons un important travail d'accompagnement des usagers, mais aussi des architectes et des entreprises.

« Préserver la commune pour le bien-être de tous »

Parlez-nous des visites de contrôle...

Puisque nous accompagnons les habitants tout le long de leur chantier, la déclaration d'achèvement de travaux génère une visite de contrôle. Ce sont des visites de conformité que nous avons systématisées, de la simple clôture, au permis d'aménager.

Il faut comprendre qu'il y a des enjeux techniques, environnementaux, esthétiques ou fiscaux (surface). C'est un quitus pour les habitants, s'ils ont fait correctement leurs travaux. Cela facilite les actes notariés ou le travail de l'administration fiscale. Le propriétaire est ainsi affermi dans ses droits.

Comment va s'intégrer le nouveau Plan Local d'Urbanisme dans votre action ?

Ce document sera le fil conducteur de notre action. Nous pourrions nous appuyer sur son règlement, car il va définir comment l'urbanisme sera géré, ce qu'il va être possible de faire et de ne pas faire. Ce sera un document exigeant qui aura pour objectif de préserver le cadre de vie de Camblanes et Meynac.

Où en êtes-vous de son élaboration ?

Suite à l'approbation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable, nous travaillons actuellement sur le zonage : zones agricoles, zones à urbaniser, zones naturelles à protéger, etc. Chaque zone a son règlement. Nous sommes donc en phase d'analyse fine, à la parcelle, avec en filigrane, le respect des obligations (le SCoT, Schéma Directeur des Eaux Pluviales) et la limitation des droits à construire, du fait des services de l'État et des nouvelles lois.

Un dernier mot ?

Les habitants ne doivent pas hésiter à prendre rendez-vous en amont de leur chantier. Ces rencontres permettent d'aplanir bien des conflits et d'expliquer les règlements en vigueur. ■

ENTRE 2 MERS BUSINESS CLUB

Devenue une référence sur le territoire, l'association voit sa fréquentation augmenter grâce au dynamisme de ses membres et de ses innovations.

L'Entre 2 Mers Business Club réunit aujourd'hui 26 entrepreneurs dont l'objectif est de faire mutuellement grandir leur activité, en développant des liens de confiance forts.

Sophie Labat, présidente du club, se réjouit du nouvel élan qu'a pris le club depuis quelques mois. Des ateliers thématiques ont été mis en place. Les sujets abordés sont en lien direct avec la vie de tout entrepreneur. Que ce soit avec des intervenants extérieurs ou des membres experts dans leur domaine, ces moments participent au développement des connaissances des membres. Les profils variés des membres du club participent à la richesse des échanges. Artisans, commerçants, professions libérales et indépendants forment un large panel de métiers qui font de ce club une source de savoir-faire locaux inégalés sur notre territoire. Présentations individuelles ou délocalisations ponctuelles du rendez-vous hebdomadaire dans les locaux des membres sont autant d'occasions uniques pour faire rayonner les métiers et se soutenir mutuellement.

L'Entre 2 Mers Business Club se développe. Il est désormais reconnu et consulté pour participer au développement du territoire. Alors n'hésitez pas à pousser la porte !

Contacts : www.e2mbusinessclub.fr - 06.64.68.82.66 ou e2mbusinessclub@gmail.com ■

L'ATELIER DE MME POISSON

Fumaison artisanale de poissons français, en toute simplicité.



C'est à la fin du mois d'août, qu'Anaïs Brehm, camblanaise et meynacaise, a ouvert L'Atelier de M^{me} Poisson. Ce fumoir fonctionne de manière complètement artisanale, à la sciure d'hêtre, de pommier ou de cerisier, pour fumer grands et petits spécimens, à froid ou à chaud, en fonction de l'espèce. Tout est fait à la main et avec passion, du découpage des filets, en passant par le salage, le séchage et la fumaison. Tous les poissons sont issus d'élevages raisonnés (ou réputés) ou de la pêche française pour les espèces sauvages, ce qui garantit une fraîcheur optimale.

Six mois de travaux ont permis d'ouvrir un laboratoire de fumaison équipé des dernières technologies permettant de préserver des techniques ancestrales. Vous trouverez aussi chez M^{me} Poisson une épicerie fine avec des produits 100% français, bref, de quoi se régaler !

Contacts : 3 chemin du Calvaire, 33360 Camblanes et Meynac - 05.56.20.94.25 - www.madamepoisson.fr

MANZANO MULTI SERVICE 33

Électricien de formation et diplômé d'un BTS électro-technique, Rémi Manzano, 37 ans, a longtemps été conducteur de travaux pour un grand groupe de réseau téléphonique.

Depuis 2 ans, il s'est lancé à son compte et a multiplié les savoir-faire : des terrassements, en passant par les réseaux électriques, les aménagements de jardin (sans toucher aux végétaux, car c'est un autre métier), clôtures ou encore carrelage, Rémi offre une multitude de services à Camblanes et Meynac.

Contacts : 07.81.26.38.61 - Mms_33@outlook.fr



Afterwork au domaine Branda à Cambes, début juin.

DRH À VOTRE SERVICE

Une experte en ressources humaines qui accompagne les entrepreneurs.

Hélène Marty est une enfant du pays qui, forte de ses 25 ans d'expérience dans la gestion des ressources humaines, a voulu mettre ses compétences au service des dirigeants de petites et moyennes entreprises.

Elle les accompagne de manière très opérationnelle avec une offre sur mesure, que ce soit pour respecter les obligations légales et obligatoires, ou dans la gestion des compétences au sein de l'entreprise comme le recrutement, la formation et la rémunération. Un travail important qui nécessite un temps que les dirigeants n'ont pas toujours. Membre du réseau de franchise Bras Droit des Dirigeants, premier réseau national de cadres externalisés, Hélène a ouvert son agence à Camblanes et Meynac au mois de septembre.

Contacts : 06.46.29.51.86 / helene.marty@brasdroitdesdirigeants.com ■



Rencontres jeunes franco-allemandes

Depuis presque 20 ans, des rencontres jeunes sont organisées entre les communes de Camblanes et Meynac et de Nußdorf am Inn en Bavière (Allemagne). La dernière remonte à 2019 et le comité de jumelage souhaitait relancer la machine. Ce ne fût pas une mince affaire que de remobiliser les jeunes suite à la crise du COVID, mais l'opération fut un succès !

Ainsi, cet été, **une délégation de 24 jeunes allemands a fait le déplacement pour venir découvrir la commune et la région.** Pendant une semaine, les encadrants et les jeunes de nos deux communes, âgés de 11 à 14 ans en moyenne, ont profité d'un programme construit autour d'un enjeu simple : la découverte et l'échange interculturel.

ENVIRONNEMENT, SPORT ET TOURISME

La thématique, quant à elle, était bien d'actualité : "Entre Eau et Terre, Partageons et Protégeons ensemble notre environnement".

Le programme décliné autour de ce thème fut varié, sportif et pédagogique : randonnées pédestres sur les chemins des 11 clochers, visite des Chantiers Tramasset, descente de la Dordogne en canoë, voile, vélo, plage, et sensibilisation

OFAJ
DFJW



aux risques d'incendie et aux dangers de l'océan par un pompier du SDIS du centre de secours de Ste Hélène...

Soutenu par l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) et bien sûr la municipalité de Camblanes, le projet a été monté par le comité de jumelage et les jeunes camblanais qui ont été ravis de cette expérience ! Certains correspondent aujourd'hui avec leurs homologues allemands et tous sont heureux de constater que ce moment de partage se transmet de génération en génération, sans perdre ni son âme ni son dynamisme.

Prochaine rencontre déjà programmée pour août 2024 à Nussdorf en Allemagne.

Renseignement au 06.13.74.44.38 ■

10



RETRAITE DE CORINNE CHUSSEAU

Depuis 35 ans, Corinne Chusseau faisait partie du paysage culinaire des enfants de Camblanes et Meynac. D'abord agent de restauration, puis responsable du restaurant scolaire, elle a vu passer deux générations de Camblanais et Meynacais à la "cantine" de l'école. Passionnée de cuisine, toujours soucieuse de faire découvrir des nouveaux plats aux enfants, elle a tiré sa révérence en début d'année scolaire, après une carrière bien remplie.

Merci pour tout Corinne et bonne retraite !

Rénovation énergétique

UN PROJET DE RÉNOVATION ? VENEZ RENCONTRER LE CREAQ !



La mairie de Camblanes et Meynac et le CREAQ vous proposent une réunion publique **le jeudi 23 novembre prochain, à 18h30, à la mairie, sur le thème : "Adopter les énergies renouvelables pour son habitat : présentation des différents choix (bois / pompes à chaleur / solaire)".**

Le CREAQ est le Centre Régional d'Eco-énergie d'Aquitaine.

En partenariat avec la Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers, cet organisme met à votre disposition des conseillers en énergie et habitat qui vous aident et vous accompagnent dans vos démarches.

Indépendants et objectifs, ils sont à votre écoute gratuitement et tiennent **une permanence à la mairie de Camblanes et Meynac le 4^{ème} jeudi matin de chaque mois à partir de 09h00.**

Les professionnels du CREAQ peuvent vous apporter des conseils sur les aides financières, les économies d'énergie, la rénovation énergétique, les énergies renouvelables, les équipements techniques et dans la lecture des devis qui vous sont fournis.

Permanence téléphonique ouverte du lundi au vendredi.

Prise des rendez-vous en ligne sur le site internet du CREAQ :

www.creaq.org/permanences/

ou au 05.57.95.97.04 ■



Maire il y a 200 ans !

C'est une visite toute particulière qu'a reçue la municipalité de Camblanes et Meynac durant cet été 2023. Paul Guilhem Ducléon est venu accompagné de ses neveux qui avaient fait le déplacement depuis le grand sud-ouest de la France, pour se recueillir sur la tombe de leur arrière-arrière grand père, **M. Ellie Edmond Bonnard de Brachet**.

Leur ancêtre a été **maire de la commune de 1844 à 1851** et la famille, qui a retrouvé son écharpe tricolore, a souhaité remettre ce symbole républicain à la municipalité de Camblanes et Meynac.

Le maire Jean-Philippe Guillemot et plusieurs élus (Marie-Line Micheau-Héraud, Marie-Ange Rey, Ludovic Bonnayze) ont été très heureux de retrouver cet objet d'une grande valeur historique qui, vous le constaterez sur la photo ci-dessous, ne ressemble plus vraiment à ce que nous connaissons aujourd'hui.

UNE PÉRIODE TUMULTUEUSE DE LA VIE POLITIQUE FRANÇAISE

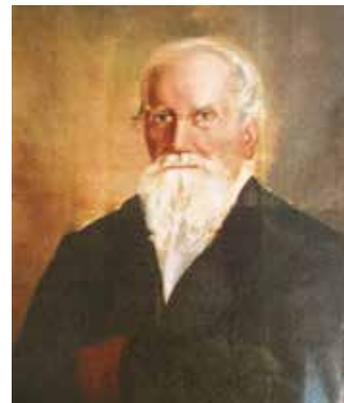
C'est l'occasion pour nous tous de plonger dans l'histoire politique car, ce qui a aussi retenu l'attention, c'est que M. Bonnard de Brachet a été nommé par le préfet lors d'une



période singulière, à cheval sur deux moments forts de la vie électorale du pays : **la révolution de février 1848 et l'avènement du suffrage universel**.

En effet, si les élections municipales ont été créées en 1789, le maire et ses adjoints étaient nommés (et pas élus) uniquement parmi la population la plus aisée. Il a fallu attendre 1848 pour que le suffrage universel soit voté, élargissant le droit de vote à tous les hommes âgés de plus de 21 ans, sans conditions de ressources. M. Bonnard de Brachet a donc vécu une période phare de l'histoire politique de notre pays. Décédé le 29 mai 1865 à l'âge de 77 ans, cet ancien chef d'escadron, officier de la légion d'honneur, a laissé derrière lui une grande famille dont certains des membres ont vécu à Camblanes et Meynac, comme Yves et Elisabeth Ducléon, ses arrières petits neveux. Les héritiers viennent toujours se recueillir sur la commune où une grande partie de la famille a été inhumée, pour faire vivre une mémoire et un héritage familial riche.

Le maire, Jean-Philippe Guillemot, a été très touché de ce présent symbolique qui tiendra une bonne place dans la vitrine au sein de la mairie et remercie la famille de ce don historique. ■



ACTION SOCIALE

UN REGISTRE À VOTRE DISPOSITION

Un registre est tenu par le Centre Communal d'Action Sociale. **Il vise à recenser les personnes vulnérables en cas d'événements climatiques** (canicule, tempête, ...).

Il est réservé aux personnes âgées de 65 ans et plus, fragiles, handicapées ou isolées qui en font la demande. C'est un dispositif gratuit, nominatif et confidentiel mais qui a besoin de votre accord au préalable.

QUE FAUT-IL FAIRE ?

- Remplir un document avec les renseignements nécessaires à ce dispositif.

• Par qui ?

- Vous-même ou votre représentant légal (tuteur par exemple),
- Un tiers (famille, ami ou proche, voisin, services d'aide à domicile ou personne intervenante) après avoir recueilli, au préalable, votre accord,



- Un professionnel (médecins, infirmiers, services hospitaliers, services à domicile...) après avoir également reçu votre accord ou celui de votre représentant.

- **Comment ?** Ce document vous sera remis lors d'une rencontre avec un membre du CCAS ou un élu.

- Ensuite retour au CCAS pour qu'il soit enregistré par le même procédé que précédemment.

ET C'EST FINI

Ce simple échange permettra aux membres du CCAS ou à un élu habitant près de chez vous, d'être à votre écoute pendant ces périodes de « canicule » qui se multiplient d'année en année.

Ce recensement servira également au Plan Communal de Sauvegarde dont le but est de gérer les différentes phases d'un événement, comme la COVID 19 par exemple. ■



LA BOURSE AUX JOUETS DE LA P'TITE RÉCRÉ



RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 18 NOVEMBRE 2023, À LA SALLE POLYVALENTE POUR LA TRADITIONNELLE BOURSE AUX JOUETS DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES.

C'est un moment attendu par les petits et les grands ! La Bourse aux Jouets de la P'tite Récré aura lieu le samedi 18 novembre, de 09h00 à 13h00, à la salle polyvalente. L'occasion pour les Camblanais et Meynacais de faire quelques emplettes avant les fêtes, mais aussi de faire de la place dans les placards pour les futurs jouets des enfants.

Chaque année, vous êtes nombreux à faire le déplacement, pour faire plaisir aux petits et même parfois aux grands.

L'association la P'tite Récré organise de nombreux événements sur la commune au bénéfice de la caisse des écoles.

Pour vous inscrire : par email laptitercrecm@gmail.com

Contacts : 06.87.38.84.74 ou 06.50.68.59.60

8 € par table ■

MARCHÉ DE NOËL ET TÉLÉTHON

LE MARCHÉ DE NOËL SERA LA GRANDE NOUVEAUTÉ EN CETTE FIN D'ANNÉE À CAMBLANES ET MEYNAC. IL AURA LIEU LE WEEK-END DU 9 ET 10 DÉCEMBRE, ET MÊME TEMPS QUE LE TÉLÉTHON ET LA TRADITIONNELLE SOIRÉE DE NOËL AVEC LA VENUE DU PÈRE NOËL.

Le Père Noël arrivera un peu plus tôt cette année à Camblanes et Meynac. Et comme il est toujours généreux avec les petits et les grands, il va même organiser **un marché de Noël le samedi 9 et le dimanche 10 décembre !**

Ce dernier aura lieu à la salle polyvalente et les visiteurs seront accueillis à partir de 10h00. Une trentaine d'exposants sont attendus : viticulteurs, stands de bouche, vêtements, bijoux, et tout ce qu'il faut pour acheter vos cadeaux pour les fêtes de fin d'année. Les stands du Téléthon seront également présents.

Le samedi soir le marché jouera les prolongations avec la venue du Père Noël à 19h00. Restauration, buvette et vin chaud sur place.

Fermeture à 18h00 le dimanche. ■



LA BELLE BROCANTE, ENCORE UNE RÉUSSITE !

LES 4 ET 5 NOVEMBRE, LES CHINEURS, LES CURIEUX ET LES AMATEURS DE MEUBLES, D'OBJETS ANCIENS ET INSOLITES, AVAIENT RENDEZ-VOUS À CAMBLANES ET MEYNAC POUR LA BELLE BROCANTE.

Véritable institution dans l'Entre-deux-Mers et le Libournais, la **Belle Brocante Antiquités** a de nouveau fait étape à Camblanes et Meynac, les 4 et 5 novembre. La municipalité et l'association ABCD, organisateurs de l'événement, avaient une fois de plus mis tout en œuvre pour accueillir les nombreux visiteurs dans les meilleures conditions.

Une trentaine d'exposants venus de toute la Nouvelle-Aquitaine et parfois au-delà étaient présents à la salle polyvalente. Il y en avait pour tous les prix et tous les goûts, avec une grande diversité d'objets et de produits : vintage, voitures, vinyles, meubles, tableaux, etc. Certains ont fait de bonnes affaires : l'occasion de dénicher l'objet rare et même d'anticiper des cadeaux pour les fêtes de fin d'année. ■



“VITABIB”

LE FESTIVAL DES BIBLIOTHÈQUES

C'EST LA 6ÈME ÉDITION DE CE FESTIVAL GRATUIT, VARIÉ ET PRÈS DE CHEZ VOUS ! LE THÈME DE CETTE ANNÉE, « À L'AVENTURE ! », MET À L'HONNEUR L'AUTEUR-ILLUSTRATEUR RÉGIS LEJONC.



VitaBiB, c'est le chouette festival des bibliothèques des Portes de l'Entre-deux-Mers, un festival près de chez vous, diversifié et gratuit, pour tous les âges. La sixième édition qui a pour thème cette année : « À l'Aventure ! » bat son plein ! Au menu, des expositions, des spectacles, des ateliers, des jeux, des rencontres en bibliothèque et un invité prestigieux, l'auteur-illustrateur Régis Lejonc, qui rencontrera les classes des 10 écoles élémentaires de la communauté de communes. Régis Lejonc sera **à l'école élémentaire de Camblanes et Meynac le vendredi 10 novembre**, puis le même jour, à la soirée dédicace qui se tiendra cette année à la médiathèque de Saint-Caprais de Bordeaux, à partir de 17h00.

RÉGIS LEJONC, UN INVITÉ INCLASSABLE

Régis Lejonc est un auteur-illustrateur inclassable qui passe d'un univers graphique à un autre, au gré des livres et des projets, appréciant autant l'influence de l'Art nouveau, des illustrateurs du 19^{ème} siècle, des peintres impressionnistes, des affichistes des années 30 à 50, que celle du Kawaii japonais.

LES ANIMATIONS DE NOVEMBRE À LA MÉDIATHÈQUE



Mercredi 8 novembre - 10h30

Atelier «Maisons du Monde» avec Baïka.
À partir de 6 ans - sur réservation.

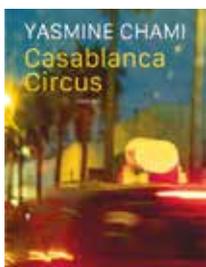
À la découverte des maisons d'Algérie, du Togo et des Pays-Bas, les enfants créent leurs propres maisons inspirées de différentes architectures, à l'aide de pochoirs et de tampons faits main.



Mercredi 22 novembre - 16h00

“À l'ombre d'une histoire“
Cie Les Lubies. À partir de 4 ans.

Théâtre d'ombres nomades. « Le Chachatatutu et le Phénix » de J.L Le Craver, « Le petit bonhomme haut comme trois pommes » de G. Bigot.



**LES COUPS
DE COEURS
DE LA
RENTRÉE
LITTÉRAIRE !**



RETOUR SUR LE SPECTACLE DU 27 SEPTEMBRE :

UNE MÉDIATHÈQUE BONDÉE !

Bravo à Jérôme Delage de la Cie 24-92 pour ce voyage immobile qui a captivé les 65 personnes présentes, plongées dans une ambiance propice au voyage et à la rêverie. Merci à biblio.gironde pour ce beau moment !



13

LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque est un service municipal.

Adresse : Chemin des Écoliers

Téléphone : 05.57.97.16.93

Facebook : @mediathequecamblanesetmeynac

mediatheque@camblanes-et-meynac.fr

Heures d'ouverture Grand Public :

- Lundi : 10h00 - 12h00

- Mardi : 12h - 13h30

(sauf pendant les vacances scolaires)
et de 16h30 - 18h00

- Mercredi : 14h30 - 17h30

- Vendredi : 16h30 - 18h00

- Samedi : 10h00 - 12h00

P'tit Bout Lit Tout : le jeudi de 10h30 à 11h15 sauf pendant les vacances scolaires. ■

vie associative

GYM VOLONTAIRE

La gym volontaire a fait sa rentrée ! 55 inscriptions pour les 3 séances d'une heure : cardio abdos à 19h20 le mardi, pilates à 18h40 le jeudi, étirements et équilibre à 10h00 le vendredi avec Dany.

L'assemblée générale 2022 / 2023 a eu lieu le 28 septembre et les bénévoles membres du bureau sont heureuses de constater l'investissement des adhérents, notamment par leur présence à cette AG. Les bilans moral et financier ont été validés, le débat sur les horaires, les salles, les projets, intéressants.

Cette année, Sylvie a souhaité ralentir son activité, c'est Pascale qui la remplace le mardi. Merci à l'une pour les années passées et à l'autre pour le relais. Comme l'année dernière Annie, professeur de pilates, propose de la marche nordique le mercredi ou le samedi. Nous n'oublions pas de remercier la mairie pour la mise à disposition de la salle et du matériel.

Contact : Facebook, ou par mail : gymcamblanes@yahoo.com ■



TENNIS DES PORTES DE L'ENTRE DEUX MERS



Tous derrière nos équipes !

Avec près de 330 adhérents, la saison 2023 s'était terminée en beauté par la fête de l'école de tennis et le traditionnel "Tournoi Open" qui a réuni cette année plus de 180 participants. La rentrée du club a été tout autant réussie, avec une forte fidélisation de nos licenciés, l'accueil de nouveaux venus et une reprise des cours dès le 11 septembre sous la houlette de Christian et Mika.

Place désormais aux compétitions par équipes qui ont commencé début octobre. Le club aligne cette saison quatre équipes chez les Seniors+, quatre également chez les Seniors.

Du côté des jeunes, qui démarreront fin novembre, douze équipes défendront les couleurs du "TPE2M".

De nombreux supporters les avaient tous et toutes encouragés l'année dernière sur les courts de la plaine des sports, toujours dans la bonne humeur, ce qui a encore renforcé auprès de nos adversaires, l'image d'un club accueillant, dynamique et convivial.

Contacts : 06.80.07.67.54 - club.tpe2m@gmail.com ■

CHOEUR ENTRE DEUX AIRS



Une saison musicale qui se présente sous les meilleurs auspices. Le chœur "Entre deux airs" et les "Dames de Chœur" se sont remis au travail dès le mois de septembre afin de vous concocter, comme chaque année, des soirées

musicales de qualité. C'est une œuvre de Dan Forrest : "Jubilate Deo" qui a été choisie pour 2024, mais nous vous en reparlerons un peu plus tard, car pour l'heure, nous vous donnons rendez-vous le **vendredi 10 novembre en l'église de Camblanes et Meynac à 20h30, pour un magnifique concert : "Adiemus Symphonic"** de Karl Jenkins, (proposé en partenariat avec les communes de Camblanes et Meynac, Langoiran et la Communauté de communes). C'est une œuvre originale, inhabituelle, lumineuse et explosive ! Écrite pour chœur et orchestre, cette œuvre sera accompagnée par de talentueux musiciens bien connus de notre scène régionale : Michaël Geyre, Philippe Vesin ainsi que le quatuor à cordes "Opus Lacombe". À ne pas manquer !

Tarif : 14€, réduit à 12€ pour toute réservation avant le 6 novembre. Réservations par SMS au 06.77.83.07.66.

Pour tous les chanteurs qui souhaitent rejoindre le chœur "E2A" n'hésitez pas à contacter l'association "Artemuse" ou Marie-Cécile Robin-Heraud : mc.heraud-robin@orange.fr.

Les répétitions ont lieu le lundi soir à 20h30. ■

ARTÉMUSE



Artemuse a fait sa rentrée le 18 septembre et les adhérents étaient au rendez-vous à l'école de musique, à la chorale ainsi qu'aux ateliers de théâtre, dessin et danse.

Il reste des places dans ces ateliers et pour la chorale enfant, n'hésitez pas à consulter notre site internet www.artemuse-camblanes.fr, à nous contacter par mail ou aux horaires de permanence à la mairie. Appel aux bénévoles : n'hésitez pas à nous rejoindre "pour voir" ou pour vous impliquer dans la vie de l'association, de nombreux événements sont prévus cette année.

Prochaine Assemblée générale : le **jeudi 23 novembre à 20h30** à la Maison des Associations : nous vous attendons nombreux pour découvrir les événements marquants de l'année écoulée, ainsi que les projets et les futures manifestations de votre association.

Contact : 05.57.97.16.90 - artemuse.asso@orange.fr

Permanences à la mairie de Camblanes et Meynac : 09h00 - 12h30, les mercredi, jeudi et vendredi. ■



ASSOCIATION CAMBLANAISE DE MODÉLISME



L'association a fait découvrir le modélisme en ouvrant les portes de son atelier à Port-Neuf. Quelques visiteurs ont franchi le pas pour découvrir les avions et les bateaux qui étaient exposés. Nous avons également participé à une exposition de modélisme à

Bressuire, qui a réuni 280 exposants et qui a accueilli plus de 4000 visiteurs. L'atelier est ouvert les mercredi, jeudi et samedi de 14h30 à 17h30.

Contact : acmcamblandes@gmail.com ■

CULTURE ET LOISIRS DE L'ENTRE DEUX MERS

Du 12 au 16 septembre dernier, l'association a fait découvrir l'Ardèche de Jean Ferrat et ses curiosités géologiques à ses adhérents. Nous avons pu admirer de magnifiques paysages, de Vallon Pont d'Arc au Pont du Diable, en passant par la grotte gigantesque de l'Aven d'Orgnac, le tout accompagné par les chansons de Jean Ferrat. Pour la plupart d'entre nous, ce fut la découverte d'une région pittoresque. Le 15 octobre a eu lieu notre traditionnel repas de gala dansant d'automne. **Le 9 décembre prochain** nous irons voir le spectacle "Infinity" au cabaret "L'Ange Bleu".

Contacts :

- Denise et Jean Pierre ASSIÉ au 05.56.20.10.48

- Danielle et Francis GARCIA au 05.56.20.67.52

ou : cultureloisirs33360@yahoo.com ■



AUTOMNE DORÉ

Beaucoup de facteurs, le COVID en particulier, ont depuis plusieurs mois ralenti l'activité de l'association. Mais celle-ci souhaite reprendre la place qu'elle occupait au sein de la commune. Pour cela, elle s'est dotée d'un nouveau bureau :

- présidente : M^{me} Bernadette Youx ;

- trésorier : M. Patrice Lelay ;

- secrétaire : M^{me} Marie Marboutin.

À partir du 12 octobre, les réunions se tiendront **tous les jeudis** de 14h30 à 18h00, toujours à la salle Jean Boris. Le but est de recréer ce moment de convivialité qui existait, sous forme de jeux de société, d'échanges, de rencontres... Tout moyen permettant de rompre la solitude. Si vous avez des idées, venez les partager avec l'association. Vous serez les bienvenus ! La nouvelle équipe remercie les équipes précédentes qui ont œuvré, pendant de nombreuses années, pour que vive cette association. ■

JUMELAGE DE CAMBLANES ET MEYNAC-VORI

Du 20 au 27 septembre dernier, une délégation camblanaise de 12 adhérents du Comité de Jumelage "Camblanes et Meynac-Vori", est allée en Crète et a pu rendre visite aux amis de Vori. Les retrouvailles ensoleillées ont été une nouvelle fois des plus chaleureuses autour d'un délicieux repas typique préparé par nos amies crétoises. Nous avons renouvelé, à tous les convives crétois, l'invitation de venir à Camblanes et Meynac dans un avenir proche et transmis les salutations du Maire et du Conseil Municipal. À noter que la prochaine Assemblée Générale du Comité de Jumelage "Camblanes et Meynac-Vori" aura lieu le samedi 20 janvier 2024 à 10h30 à la Maison des Associations.

Contact : 05.57.97.16.90 ■



DANSE & VOUS 33

ASSOCIATION DE DANSES STANDARDS ET LATINES

Les cours de danse ont repris depuis le 15 septembre, dans une salle du Château Courtade à Camblanes et Meynac :

- **jeudi avec Audrey et Olivier : Rock, Chacha & Danses standards ;**

de 19h00 à 20h00, niveau intermédiaire ;

de 20h00 à 21h00 : Rock & Chacha, niveau débutant ;

- **vendredi avec Marcos et Mélanie : Salsa & Bachata ;**

de 19h00 à 20h00, niveau intermédiaire ;

de 20h00 à 21h00, niveau débutant.

C'est avec grand plaisir que "DANSE & VOUS 33" a retrouvé ses fidèles danseurs et a accueilli une vingtaine de nouveaux adhérents, toujours dans une ambiance amicale et conviviale. Pourquoi pas vous ?

Contacts : 06.17.24.22.48 - danseetvous33@gmail.com ■



VIDE-GRENIERS

Après une très belle édition en juin dernier, toute l'équipe du vide-greniers est déjà au travail pour préparer l'édition 2024 qui devrait se tenir au mois de juin. En attendant, les membres du bureau remettront très prochainement les fruits de l'édition 2023 à plusieurs associations locales.

www.facebook.com/VideGreniersCamblanesEtMeynac

www.instagram.com/videgrenierscamblanesetmeynac ■

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE CAMBLANES ET MEYNAC SUR VOTRE TÉLÉPHONE !

IntraMuros est une application qui permet de vous informer et de recevoir sur votre smartphone toute l'actualité de la commune, mais aussi celle des communes alentours.



Vous pouvez télécharger gratuitement l'application IntraMuros sur votre téléphone mobile en flashant le QR code ci-contre et en sélectionnant Camblanes et Meynac. Vous recevrez en direct les infos, les alertes, les événements de la commune. ■



agenda

LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !

NOVEMBRE

MERCREDI 8 NOVEMBRE

■ Atelier "Maisons du Monde" avec Baïka (à partir de 6 ans), à 10h30, à la médiathèque municipale.

VENREDI 10 NOVEMBRE

■ Concert "Adiemus Symphonique" organisé par l'association "Chœur & Concerts", en partenariat avec la mairie - 20h30, à l'église Sainte-Eulalie de Camblanes et Meynac.

SAMEDI 11 NOVEMBRE

■ Commémoration de la Victoire et de la Paix du 11 novembre, à 12h00, au Monument aux Morts, place de Verdun.

SAMEDI 18 NOVEMBRE

■ Bourse aux jouets organisée par l'association "La P'tite Récré", de 9h00 à 13h00, à la salle polyvalente.

DIMANCHE 19 NOVEMBRE

Ciné-concert spécial courts métrages d'Harold Lloyd au foyer Clary - Handivillage 33 en partenariat avec JAZZ 360. Projection à 17h00 - Réservation conseillée : festivaljazz360@orange.fr ou au 07.85.91.55.60

MERCREDI 22 NOVEMBRE

■ Spectacle "À l'ombre d'une histoire" par la Cie Les Lubies (à partir de 4 ans) - Théâtre d'ombres nomades, à 16h00, à la médiathèque municipale.

JEUDI 23 NOVEMBRE

■ Réunion publique "Adopter les énergies renouvelables pour son habitat : présentation des différents choix (bois / pompes à chaleur / solaire)", animée par le CREAQ, à 18h30, à la mairie, salle du Conseil municipal.

DÉCEMBRE

MERCREDI 6 DÉCEMBRE

■ Repas des séniors de la commune organisé par le Centre Communal d'Action Sociale.

SAMEDI 9 DÉCEMBRE

■ Camblanes et Meynac se mobilise pour le Téléthon, de 10h00 à 22h00, à la salle polyvalente.

■ Arrivée du Père Noël, à 19h00, à la salle polyvalente.

■ Journée "Musclez votre solidarité !" proposée par le Foyer d'accueil médicalisé - Handivillage33, en partenariat avec AFM-Téléthon : découverte du Handisport, bourse aux vêtements, boutique du Téléthon, marche écocitoyenne, maquillage enfants, photo avec le Père Noël, tatouages éphémères, grande tombola... Rendez-vous 1 allée du Lac - Entrée libre.

SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 DÉCEMBRE

■ Marché de Noël des créateurs et des artisans, de 10h00 à 22h00 le samedi et de 10h00 à 18h00, le dimanche, à la salle polyvalente.

JANVIER

SAMEDI 13 JANVIER 2024

■ Cérémonie de vœux du maire et de l'équipe municipale, à 10h45, à la salle polyvalente (avenue Guy Trupin).

SAMEDI 20 JANVIER 2024

■ Assemblée Générale du Comité de Jumelage "Camblanes et Meynac-Vori", à 10h30, à la Maison des Associations.

VOTRE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Toute l'année, le samedi matin c'est jour de marché à Camblanes et Meynac. Les commerçants et producteurs vous attendent place de la mairie de 08h30 à 13h00. Vous y trouverez un large choix de produits : fruits et légumes, fromages, pains et pâtisseries, fleurs et plantes, olives et épices, pâtisserie, plats cuisinés, huîtres... mais aussi plein de bonnes choses à découvrir, à cuisiner et à déguster.

Retrouvez toutes les informations de la commune sur www.camblanes-et-meynac.fr
Contact 05.57.97.16.90 - www.facebook.com/camblanesetmeynac

